

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 09 JANVIER 2017

Qui s'est tenue à 20 h30 en mairie de Tourville sur Odon

Sous la Présidence de Monsieur Robert MICHEL, Maire

Présents : Catherine REGNIER- Fabienne MANSION - Gilles GOUPIL - Marie-Claire LEVÊQUE- Gilbert DEBON - Olivier HUET- Jérôme VIBERT - Olivier LE MEILLEUR -Aurélie BLONDEL - Didier BOULEY -Alexandra BOURGUIGNON
Absents excusés : Carole TURQUETIL- Chantal -Jacques MILLOT

1-Désignation des élus dans les commissions de la future Communauté Urbaine

Au 1er janvier 2017, l'agglomération regroupe 2 nouvelles intercommunalités et 50 communes et vient de se transformer en Communauté Urbaine pour exercer des compétences accrues dont la voirie pour toutes les communes, compétence que nous avons décidé de maintenir en intercommunalité suite à la fusion entre la Communauté de Communes « Les Rives de l'Odon » et Caen la Mer. Seront également intégrés au 1^{er} janvier tout le cycle de l'eau et les Plan Locaux d'Urbanisme. Trois grands objectifs communautaires seront de renforcer l'attractivité, mettre en œuvre des projets et stratégies coordonnées, dégager de nouveaux moyens.

- Depuis le 1^{er} janvier 2017, la communauté urbaine exerce donc les compétences voirie -propreté -entretien des espaces verts sur l'ensemble des communes.

Concernant cette compétence et afin de maintenir la qualité du service, la proximité et la réactivité, les communes de Bretteville sur Odon, Eterville, Louvigny, Mouen, Verson et Tourville ont souhaité constituer un secteur le « Secteur Odon » au titre de la compétence voirie -propreté -entretien des espaces verts assurée par la Communauté Urbaine. Ce secteur a été validé par les conseils municipaux des 6 communes et par le Président de Caen la Mer. Ce secteur pourra s'appuyer sur une organisation des moyens mutualisés et permettra aux communes à moyen terme de coordonner et d'améliorer leurs actions.

Pas de changement pour le délégué communautaire : le maire Robert MICHEL.

Proposition pour les commissions de Caen la Mer (Auditeurs libres) :

pas de changements pour les commissions suivantes :

Mme MANSION Fabienne : Développement Numérique, Recherche et Emploi

Mr DEBON Gilbert : Environnement, Développement Durable et Gestion des déchets

Mr DEBON Gilbert : Cycle de l'Eau (Assainissement)

Mme LEVEQUE Marie-Claire : Habitat

Mme BLONDEL Aurélie : Culture et Sport

Mr LE MEILLEUR Olivier : Culture et Sport

Mme BLONDEL Aurélie faisait partie de la commission Sport et Mr LE MEILLEUR Olivier faisait partie de la commission Culture, ils intègrent tous les deux la commission Culture et Sport

Autre proposition d'inscription aux commissions ci-après :

Mr VIBERT Jérôme : Commission Espaces publics : voirie et espaces verts

Mme BOURGUIGNON Alexandra : Cycle de l'eau.

Autres représentants

SYVEDAC : Mr DEBON Gilbert

SDEC : Mr MICHEL Robert

RESEAU (Collège Territorial N° 6) : Mme MOUSSAY Chantal

2-Tarifs restauration scolaire et garderie au 1^{er} septembre 2017

Proposition d'une augmentation générale de 1% :

Restauration scolaire : passage pour un enfant de 3,73€ à **3,77€** et pour 2 enfants de 3,21€ à **3,24€** ; un enfant habitant hors commune **5,35€** au lieu de 5,30€ ; Deux enfants et plus habitant hors commune **4,59€** au lieu de 4,54€ ; Repas exceptionnel ou commandé hors délai, **6,33€** au lieu de 6,27€.

Garderie scolaire : passage de 2,05€ à **2,07€** pour le matin et de 2,40€ à **2,42€** pour l'après midi ainsi que de 3,39€ à **3,42€** pour les deux

3-Affaires diverses

- **Vitesse dans la traversée** entre la route de Baron et la rue du Château

Un nouveau contrôle de vitesse a été fait il y a moins d'un mois, sur une semaine et on peut remarquer une baisse considérable de la vitesse dans cette portion de la traversée.

Des dépassements au-delà du seuil de tolérance ont lieu, mais ils sont d'un peu plus de 3% et se situent principalement en période de nuit entre 23H et 6H du matin.

Un panneau lumineux signalant la priorité à droite doit être installé sous peu.

La prudence reste de mise, malgré tout.

- **Recours en Conseil d'Etat contre le projet d'urbanisation situé au Sud « Le Grand Jardin », débouté**

Le PLU de la commune date de 2008 ; Un permis d'aménager a été déposé en 2011 par la Société Francelot mais attaqué par Mr et Mme Duchemin, les Etablissements Duchemin (Earl Les Pagnes) la Sica de l'Odon, sociétés situées rue des Vieux Lots en Zone Agricole. Ceux-ci ne se sont pas contentés d'attaquer le projet mais d'attaquer le PLU devenu en 2013 PLU. Le 9 avril 2013, ils ont demandé au Tribunal Administratif de Caen d'annuler l'arrêté de la commune. Leur demande a été rejetée par le Tribunal Administratif de Caen le 20 mars 2014. Ils ont voulu aller en Cour d'Appel à Nantes. Un arrêt de la cour administrative d'appel de Nantes a rejeté l'appel le 18 mai 2016. Ils ont poursuivi leur requête par une procédure en Conseil d'Etat. Une décision du 28 décembre 2016 du Conseil d'Etat nous informe que le pourvoi n'est pas admis.

C'est une bonne nouvelle pour la commune.

C'est malgré tout près de 6 ans de perdu pour la commune (Le PLU date de 2008, l'étude Francelot date de 2010), entraînant ainsi une forte baisse de la population (près de 15% de baisse de la population) avec diminution des dotations de l'état, la fermeture de 2 classes aux écoles et un coût conséquent à régler par la commune d'honoraires pour toutes ces procédures juridiques.

- **Budget exercice 2017**

Délibération, afin de pouvoir régler rapidement des factures en Investissement sur le budget 2017, le budget 2016 étant arrêté ; délibération pour la remise en état de poteaux Incendie pour 1109,36 € HT et Fourniture complémentaire d'extincteurs à l'école avec housses pour 261,80 € HT et 231,92€ HT. Accord du Conseil.

Rapport des Commissions et tour de table

Fabienne Mansion :

- Compte rendu de la réunion avec Verson et Mouen d'échange sur le renouvellement de convention pour le centre de loisirs de Verson.

Demande de participation complémentaire suite au déficit à charge de la commune de Verson.

Le Conseil n'est pas opposé à une participation complémentaire et se déterminera en fonction de la convention proposée.

Marie-Claire Lévêque :

- Demande de subvention complémentaire de l'école élémentaire pour la réalisation 2017 afin de pouvoir organiser un séjour à la mer pour les enfants. La subvention pour les sorties étant de 1100 euros par an, il est proposé d'abonder cette participation d'un montant supplémentaire de 10 € par enfant soit de 850 €.

Afin de permettre la réalisation de ce séjour, la subvention totale sera donc pour 2017 de 1950 €.

Accord du Conseil

- Achat de 2 plaques avec devise républicaine et drapeaux pour les écoles au prix de 135 € l'unité.

Accord du conseil

- Activité périscolaire 10.111€ pour 4 mois. Un calcul pour l'année 2016 sera fait

- Sapins pour 2017

- Visiophone : projet en cours

Agenda

- Réunion de la commission urbanisme le 17 janvier 2017 pour la révision du PLU.

Prochain Conseil Municipal : Lundi 06 FEVRIER 2017 à 20h30

Levée de séance à 23H25

Fait à Tourville sur Odon, le 16 Janvier 2017

Le Maire, Robert MICHEL